Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Suzanne Bizier

Date: 2025-12-03

Bonjour,

Je suis en faveur de la construction de la voie de contournement à Lac-Mégantic .

En 2013, j'ai perdu trois membres de ma famille dans cette terrible tragédie.
Inutile de vous dire , que ma famille et moi, avons vécu un terrible cauchemar.

Selon moi, le train ne doit plus traverser la ville pour éviter un autre accident.
Comme j'habite tout près de Lac-Mégantic, je suis à même de constater que les convois sont de plus en plus longs et souvent sur 2 étages donc de plus en plus lourds.

Le train traverse la ville de Lac-Mégantic plusieurs fois par jour. Comme le risque zéro n'existe pas, les habitants de Lac-Mégantic sont toujours à risque de subir un autre accident. Malgré les efforts qui ont été faits pour améliorer la situation, le train circule toujours et traverse notre petite ville.

Je suis aussi consciente que le transport ferroviaire est très important pour nos entreprises locales, je pense entre autres à Tafisa Canada qui utilise régulièrement le transport par train.
Donc, notre ville a besoin du transport ferroviaire.

Je sais que certains ne veulent pas l'avoir dans leur cour, je les comprends. Mais si personne ne fait de compromis, nous en serons au même point dans 5 ans.

Je trouve dommage que 12 ans après la tragédie de Lac-Mégantic, nous en soyons encore à débattre de la pertinence ou non d'avoir la voie de contournement. Peu de temps après la tragédie, la majorité des habitants de Lac-Mégantic était en faveur de la voie de contournement. Pourquoi ce revirement ?

Avons-nous déjà oublié toutes les victimes de ce terrible accident ? Pouvons-nous prendre le risque qu'un autre accident se produise ?

La voie de contournement permettrait de réduire les risques et c'est pourquoi elle doit se faire.

Merci de prendre en considération mon opinion

Suzanne Bizier, résidente de Nantes, Qc.